

# La diversité des conseils du SBF 120 est exemplaire

Par Bruno de Roulhac



La France reste exemplaire, avec 43,6% de femmes dans les conseils du SBF 120.  
Fotolia

Les conseils réunissent à la fois femmes et étrangers, tout en respectant un équilibre des âges et d'ancienneté dans les mandats, selon l'IFA et Ethics & Boards.

» Suite p. 7

ÉMETTEURS

## La diversité des conseils du SBF 120 est exemplaire

Les conseils réunissent à la fois femmes et étrangers, tout en respectant un équilibre des âges et d'ancienneté dans les mandats, selon l'IFA et Ethics & Boards.

Par Bruno de Roulhac

**D**emain, à l'occasion de sa journée des administrateurs, l'Institut français des administrateurs (IFA) dévoilera la quatrième édition du baromètre de la composition des conseils du SBF 120 réalisé en partenariat avec Ethics & Boards.

Alors que le projet de loi Pacte impose deux administrateurs salariés pour les conseils de plus de huit membres non-salariés, contre un seuil à douze auparavant, le baromètre constate que le nombre des représentants des salariés a

triplé depuis 2013. Ils pèsent plus de 10% des mandats dans le CAC 40, et 7,4% dans le SBF 120. Si les salariés sont très présents outre-Rhin selon le principe de la cogestion allemande, ils sont totalement absents des conseils aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne. *«L'administrateur salarié est un administrateur comme un autre, rappelle Agnès Touraine, présidente de l'IFA. Et un bon administrateur est celui qui pose des questions, pas qui a un jugement.»*

Les conseils du SBF 120 conservent une taille stable avec 12,4 membres en moyenne. Ils compte 59,1% d'indépendants, 8,7% d'exécutifs, 32,2% de non-indépendants (dont les actionnaires familiaux), et les représentants des salariés, et des salariés actionnaires. *«Nous ne sommes pas pour l'entrée des parties prenantes au conseil, mais pour un comité des parties prenantes, distinct du conseil»,* ajoute Agnès Touraine.

Le cumul des mandats tend à disparaître au sein du SBF 120. Moins de 14% des administrateurs occupent deux sièges ou plus, contre 18% en 2013. Un

taux semblable se retrouve aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, mais il tombe à moins de 7% en Allemagne.

En matière de diversité, la France reste exemplaire, avec 43,6% de femmes (contre 30% au Royaume-Uni et un tiers en Allemagne), 30% d'extra-nationaux (contre 40% au Royaume-Uni et 23% en Allemagne), un équilibre en termes de tranches d'âge - avec une moyenne à 58,6 ans et 3% de moins de 40 ans -, et un équilibre d'ancienneté dans les mandats (la moitié des conseils ont des administrateurs en premier mandat).

En revanche, le bât blesse toujours du côté des rémunérations, avec 46.500 euros en moyenne (hors comité) dans le SBF 120 pour neuf réunions du conseil, contre 74.500 euros dans le FTSE 100 pour sept réunions, et près de 100.000 euros dans le DAX 30 pour huit réunions. Et pourtant les administrateurs de sociétés françaises sont assidus à 91% dans les conseils et 94% dans les comités. Si les compétences des administrateurs sont plus diversifiées, des progrès restent à faire, conclut Ethics & Boards. ●